

**Commission économique pour l'Europe****Conférence des statisticiens européens****Groupe d'experts des recensements de la population et des habitations****Vingt-cinquième réunion**

Genève, 20-22 septembre 2023

Point 4 i) de l'ordre du jour provisoire

**Révision des recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des logements pour le cycle de 2030 :****Sexe et genre****Rapport d'activité préliminaire de l'Équipe spéciale des questions liées au sexe et au genre de la Conférence des statisticiens européens****Note de l'Équipe spéciale des questions liées au sexe et au genre de la Conférence des statisticiens européens\****Résumé*

Le présent document rend compte des activités de l'Équipe spéciale n° 9 de la Conférence des statisticiens européens. C'est la première fois qu'une équipe spéciale est créée afin de formuler des recommandations en vue de la collecte d'informations sur le sexe et le genre ; ces recommandations éclaireront le cycle de recensements de la population et des logements de 2030. Le sexe a jusqu'à présent été considéré comme une variable démographique essentielle et les informations y relatives sont systématiquement recueillies. Depuis peu, certains pays de la Commission économique pour l'Europe ont commencé à recueillir des informations sur le genre ou l'identité de genre. Dans la plupart des cas, les options possibles pour les réponses aux questions portant sur le sexe, parfois aussi appelé genre, sont binaires (masculin/féminin). La distinction entre les notions de sexe et de genre est souvent brouillée dans les collectes de données, mais certains recensements comportent désormais une question sur le genre qui permet aux répondants de se définir de manière plus précise qu'au moyen de simples options de réponse binaires.

\* Note établie par Amy Symens Smith (Census Bureau des États-Unis) et par des membres de l'Équipe spéciale.

*Remarque* : Les appellations employées dans le présent document ne reflètent aucune prise de position du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies quant au statut juridique de pays, territoires, villes ou zones quelconques, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



Active depuis la fin de 2022, l'Équipe spéciale tâche d'examiner plus avant les nombreux cas de figure nationaux qui se présentent au sein de pays de la Commission économique pour l'Europe. Elle cherche en particulier à préciser les notions et les définitions en lien avec le sexe, le genre et l'identité de genre, à expliquer les raisons pour lesquelles le sexe constitue une caractéristique essentielle en sus de la collecte d'informations sur le genre, à recueillir les expériences des pays dans lesquels il existe plus de deux options possibles pour les réponses aux questions portant sur le genre (formulation des questions, options de réponse, normes de classification) et à dresser la liste des éléments à prendre en compte avant d'apporter des modifications au recensement (entre autres, les politiques applicables, l'opinion publique, le contexte juridique, le contrôle de la diffusion et l'assurance de la qualité). Les travaux de l'Équipe spéciale déboucheront, en mai 2025, sur des recommandations pour le cycle de recensements de la population et des logements de 2030.

## I. Introduction

1. Tous les dix ans, la Conférence des statisticiens européens (CSE) publie un ensemble de recommandations pour aider les pays à effectuer leurs recensements. Ces recommandations sont élaborées par plusieurs équipes spéciales supervisées par le Groupe directeur de la CSE et visent à tenir compte de la diversité des situations nationales en ce qui concerne des éléments tels que la méthode, les ressources, les besoins et les priorités en matière de données, l'environnement culturel et les objectifs stratégiques à long terme des organismes nationaux de statistique. La révision des recommandations antérieures doit prendre en compte le rythme toujours plus rapide auquel évoluent les technologies, les techniques de collecte et de traitement des données, les sources de données disponibles, les demandes des utilisateurs, la façon dont le public perçoit diverses questions, et la société dans son ensemble. Ainsi, le sexe et le genre constituent l'un des domaines pour lesquels il est nécessaire de réviser les recommandations et d'en formuler de nouvelles afin de refléter les changements intervenus dans la population. Dans certains pays, les constructions sociales évoluent et sont même envisagées sous un angle nouveau, de telle sorte que les répondants souhaitent avoir la possibilité de préciser leur genre ou leur identité de genre. Il n'en reste pas moins que le genre peut être un sujet très délicat.

## II. Notions

2. Traditionnellement, on utilise la notion de « sexe » pour mesurer les différences liées au genre dans les variables de résultat telles que la participation au marché du travail et les résultats scolaires et universitaires. De fait, les différences observées dans les caractéristiques sociales et économiques de ce type découlent de constructions sociales par lesquelles des capacités et des rôles distincts sont attribués aux personnes en fonction de leur genre et non de leurs attributs biologiques (sexe). En raison de ce flou, les mesures contribuent à la confusion entre la notion de sexe et celle de genre. Dans de nombreux systèmes de collecte de données, il peut cependant demeurer important de continuer à recueillir des données sur le sexe au moyen d'options de réponses binaires (masculin/féminin) afin de pouvoir dégager des tendances à partir de données antérieures, et ce, pour diverses raisons. Ces données peuvent par exemple être utilisées comme facteurs de pondération pour le calage des enquêtes par sondage ou répondre à la nécessité de disposer de dénominateurs de population afin d'établir divers pourcentages et taux rendant compte de résultats en matière de santé. Il semble donc nécessaire de continuer à recueillir des données sur le sexe (même si la notion a pu, auparavant, être désignée par le terme « genre » ou si les deux notions ont pu être confondues) en tant que variable dichotomique, afin d'assurer une certaine continuité. En outre, les pays devront tenir compte des facteurs qui ont un effet sur le dénombrement, à savoir les politiques, l'opinion publique, le contexte juridique, le contrôle de la diffusion et l'assurance de la qualité.

### III. Recommandations pour le cycle de 2020

3. Le passage consacré à la variable « sexe » dans les recommandations pour les recensements de la population et des habitations de 2020 est succinct<sup>1</sup>. Il y est expliqué que le sexe, en tant que variable essentielle, est indispensable (tout comme l'âge et la situation matrimoniale) à la compréhension de diverses questions socioéconomiques et démographiques. Il est par conséquent fondamental que les renseignements sur le sexe soient aussi complets et exacts que possible. Il est également conseillé qu'en l'absence de renseignements sur le sexe, il faudrait procéder à une estimation à partir des autres données individuelles ou des données relatives au ménage.

4. Le passage consacré à la question dans les recommandations a beau être bref, il y est néanmoins mentionné que certains pays ont commencé à reconnaître que d'autres catégories de réponses liées au sexe ou au genre étaient nécessaires afin de permettre aux personnes transgenres ou de sexe indéterminé de se définir dans les enquêtes. Ce constat découle des réponses données par certains pays à l'enquête en ligne menée en 2013, qui visait à recueillir des informations concernant leurs activités de recensement lors du cycle de 2010 pour ensuite formuler les recommandations de 2020. Seule une question portait sur le sexe en tant que caractéristique essentielle et témoignait de la prise de conscience croissante du fait que le sexe ou le genre, compris comme une variable binaire, pouvait ne pas répondre au souhait des répondants de pouvoir renseigner leur genre de manière non binaire. La question était la suivante : « La collecte de données sur le sexe a-t-elle occasionné d'importantes difficultés ? Par exemple, y a-t-il eu des plaintes concernant les possibilités de réponse pour les personnes ayant subi une opération de réassignation sexuelle ou celles qui ne se reconnaissent pas dans l'une ou l'autre des options de réponse ? ». Les réponses à cette question étaient les suivantes : « Non » et « Oui. Veuillez préciser les difficultés rencontrées », avec la possibilité de rédiger un complément de réponse<sup>2</sup>. Les résultats de l'enquête montrent que tous les pays recueillent des informations sur le sexe de chaque répondant. Aucun pays n'a fait état d'importantes difficultés en rapport avec la collecte de données sur le sexe (c'est-à-dire concernant les hommes et les femmes uniquement). En revanche, le Canada et le Royaume-Uni ont mentionné les préoccupations exprimées par plusieurs groupes d'utilisateurs concernant l'absence de catégories pour les personnes transgenres/transsexuelles<sup>3</sup>.

5. Ainsi, il est précisé dans les recommandations de 2020 que si certains pays souhaitent tenter de recueillir des informations sur le genre ou l'identité de genre lors du recensement, il est important qu'ils prêtent une attention particulière aux questions liées à la qualité des données. Il est souligné que les pays doivent entreprendre des programmes d'essais rigoureux avant de tenter d'inclure ces questions. Le risque d'erreurs dans les réponses, qui peuvent avoir un effet disproportionné sur les statistiques se rapportant à des populations de petite taille et uniques, s'en trouvera vraisemblablement réduit. La conclusion formulée dans les recommandations est la suivante : il est peut-être préférable de ne recueillir aucune donnée s'il existe des doutes quant à leur qualité ou des risques liés à leur diffusion.

### IV. Travaux effectués après les recommandations de 2020

6. Après la publication des recommandations de 2020 qui visaient à aider les pays à effectuer leurs recensements, la Commission économique pour l'Europe (CEE) a poursuivi ses travaux afin de mieux comprendre l'enregistrement des informations relatives au sexe/au genre de manière non binaire ainsi que les futurs plans de travail des organismes nationaux

<sup>1</sup> Commission économique pour l'Europe. Recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des habitations de 2020. New York et Genève, 2015.

<sup>2</sup> Enquête de la CEE sur les pratiques nationales pour la série de recensements de la population et des logements de 2020. Téléchargée le 4/5/2023 depuis le portail Statswiki de la CEE, dans l'espace consacré aux Équipes spéciales pour le recensement de la population et des logements.

<sup>3</sup> Commission économique pour l'Europe. *Measuring population and housing: practices of UNECE countries in the 2010 round of censuses*. New York et Genève, 2014. p. 121.

de statistique. Au début de 2019, la CSE a procédé à un examen approfondi de la mesure de l'identité de genre, sous la direction du Canada et du Royaume-Uni<sup>4</sup>. En outre, une séance de la Réunion de travail de la CEE sur les statistiques genrées (Neuchâtel (Suisse), mai 2019) a été consacrée à la mesure de l'identité de genre. Cette séance a permis d'établir que des travaux importants étaient en cours dans certains pays de la région de la CEE et de souligner combien il importait que les pays qui menaient des recherches et des essais continuent de collaborer avec leurs partenaires internationaux. À partir de ce constat, un groupe de travail chargé d'étudier l'identité de genre, composé de membres de l'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande, de la Suède, de la Suisse, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique, a été mis en place. Il avait pour mandat de suivre la recherche et les essais menés sur le genre et l'identité de genre et de créer puis de tenir un registre en ligne contenant la documentation et les résultats des travaux de recherche connexes. Les membres du groupe de travail ont fourni des informations concernant la terminologie, les normes, l'élaboration de questions et leur mise à l'essai, ainsi que le contexte juridique. Ces éléments sont censés servir de ressources pour tous les pays, et l'accès au registre en ligne peut être accordé sur demande formulée auprès de la CEE<sup>5</sup>.

## V. Origine de l'Équipe spéciale n° 9

7. Avec l'accord du Groupe directeur sur les recensements de la population et des habitations de la CSE et après approbation du Bureau de la CSE, l'Équipe spéciale n° 9 a été créée afin de formuler, pour la première fois, des recommandations sur la collecte de données relatives au sexe et au genre lors des recensements de la population et des logements. On compte pour le moment 10 pays membres de l'Équipe spéciale, qui travaillent aux côtés de la Division de statistique de l'ONU et le Fonds des Nations Unies pour la population. Plusieurs réunions de l'Équipe spéciale ont fait ressortir l'étendue des expériences nationales en lien avec la mesure des informations relatives au sexe et au genre. Par exemple, au Canada, tout comme en Angleterre et au pays de Galles, le dernier cycle de recensement comprenait une question sur l'identité de genre, et des données récemment publiées en rendent compte.

## VI. Expériences acquises au niveau national

8. L'organisme Statistique Canada recueille désormais par défaut des informations sur le genre, au moyen des questions suivantes : « Quel était le sexe à la naissance de cette personne ? » et « Quel est le genre de cette personne ? ». Cette approche est conforme aux orientations stratégiques définies par les autorités canadiennes et visant à moderniser les pratiques du Gouvernement fédéral en matière d'information relative au sexe et au genre<sup>6</sup>. Le recensement de la population effectué en 2021 comprenait pour la première fois une question sur le genre et la précision « à la naissance » dans la question sur le sexe, ce qui a permis à toutes les personnes cisgenres, transgenres ou non binaires de déclarer leur genre. Le Canada est le premier pays à avoir recueilli et à avoir publié des données sur la diversité de genre provenant d'un recensement national. Sur les quelque 30,5 millions de personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage privé en mai 2021, 100 815 étaient transgenres (59 460) ou non binaires (41 355), ce qui représente 0,33 % de la population de ce groupe d'âge<sup>7</sup>.

9. Le passage d'une collecte d'informations sur le sexe à une collecte d'informations sur le genre met en évidence le fait que ces notions sont difficiles à mesurer individuellement. Il est largement admis que dans le contexte de l'évolution des normes sociétales relatives au

<sup>4</sup> Commission économique pour l'Europe. Réunion de la Conférence des statisticiens européens. *Examen approfondi de la mesure de l'identité de genre*. Document établi par le Canada et le Royaume-Uni.

<sup>5</sup> Portail Statswiki de la CEE, groupe de travail chargé de mesurer l'identité de genre.

<sup>6</sup> Moderniser les pratiques du Gouvernement du Canada en matière d'information relative au sexe et au genre – [Canada.ca](https://www.canada.ca).

<sup>7</sup> Le Canada est le premier pays à produire des données sur les personnes transgenres et les personnes non binaires à l'aide du recensement ([statcan.gc.ca](https://www.statcan.gc.ca)).

genre, il est difficile pour les chercheurs d'établir dans quelle mesure la réponse donnée à la question « Quel est votre sexe ? » fait référence au sexe biologique ou à un genre socialement construit. Les chercheurs de Statistique Canada sont les premiers à avoir évalué les différences de répartition entre les informations relatives au sexe et celles relatives au genre enregistrées lors de collectes d'informations à l'échelle d'un pays et à les avoir comparées aux données administratives. Ces résultats seront importants à l'avenir, tant sur le plan qualitatif (conceptions qu'ont les individus de leur sexe et de leur genre en tant que constructions indépendantes) que quantitatif (outils d'étalonnage et qualité des données).

10. L'approche de l'Angleterre et du Pays de Galles a été différente, car la question posée ne concernait pas le « sexe à la naissance », mais était formulée ainsi : « Quel est votre sexe ? ». Elle était suivie d'une question complémentaire, à savoir : « Le genre auquel vous vous identifiez est-il le même que celui qui a été enregistré après votre naissance ? ». Les répondants pouvaient répondre par « Oui » ou par « Non » et soumettre une réponse écrite complémentaire. Cette question était facultative pour toutes les personnes âgées de 16 ans ou plus. En tout, 45,7 millions de personnes (soit 94,0 % des personnes âgées de 16 ans ou plus) ont répondu à la question. Au total, 45,4 millions de personnes (93,5 %) ont répondu « Oui » et 262 000 (0,5 %) ont répondu « Non ». Les 2,9 millions restant (6,0 %) n'ont pas répondu à la question sur l'identité de genre. Parmi les 262 000 personnes qui ont répondu « Non », 118 000 (0,24 %) n'ont pas soumis de réponse écrite complémentaire, 48 000 (0,10 %) se définissaient comme des hommes trans, 48 000 (0,10 %) comme des femmes trans et 30 000 (0,06 %) comme non binaires, tandis que 18 000 (0,04 %) ont renseigné une autre identité de genre<sup>89</sup>.

11. En Angleterre et au pays de Galles, la question habituelle sur le sexe n'a pas été supprimée, ce qui garantit une continuité avec les recensements antérieurs et permet de comparer la répartition actuelle par sexe avec les précédentes. Toutefois, si l'on met en regard les réponses données par les répondants à la question sur le sexe et celles fournies à la question sur l'identité de genre, on observe qu'environ deux tiers (66,16 %) des femmes trans ont répondu « féminin » à la question sur le sexe, avec une tendance similaire chez les hommes trans (67,50 %), qui ont répondu « masculin ». Il est nécessaire de poursuivre les recherches à ce sujet, mais ces résultats pourraient indiquer qu'il est plus courant, au sein de ces groupes, de répondre à la question sur le sexe en se fondant sur leur identité de genre actuelle plutôt que sur leur sexe (à la naissance)<sup>10</sup>.

12. Le recensement effectué en 2020 aux États-Unis ne comprenait pas de question sur l'identité de genre, mais des recherches sont en cours pour examiner la possibilité d'ajouter des questions sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre à l'*American Community Survey*. Cette enquête démographique, la plus grande réalisée par le Gouvernement fédéral, est menée auprès d'un échantillon annuel d'environ 3,5 millions de ménages répartis en 12 panels mensuels. Les travaux de recherche envisagés comprendront des essais cognitifs qui contribueront à l'élaboration d'un essai ultérieur mené sur le terrain. Les essais cognitifs porteront sur la formulation des questions, les options de réponse, l'ordre des questions et les problèmes de traduction, de même que sur des points relatifs à la méthode. Ils viseront en premier lieu à évaluer la capacité d'un répondant à répondre aux questions sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre pour d'autres membres de son foyer (on parle alors de réponse par personne interposée ou de répondant *proxy*) sans que cela nuise à la qualité des données.

<sup>8</sup> Gender identity: age and sex, England and Wales - Office for National Statistics ([ons.gov.uk](https://ons.gov.uk)).

<sup>9</sup> Gender identity, England and Wales - Office for National Statistics ([ons.gov.uk](https://ons.gov.uk)).

<sup>10</sup> Gender identity: age and sex, England and Wales - Office for National Statistics ([ons.gov.uk](https://ons.gov.uk)).

## VII. Progrès réalisés par l'Équipe spéciale

13. Si les pays travaillent à des rythmes différents et empruntent des voies distinctes dans la collecte d'informations sur l'identité de genre, il ressort clairement des discussions menées par l'Équipe spéciale que le Canada<sup>11, 12, 13, 14</sup>, l'Angleterre et le Pays de Galles<sup>15</sup> ainsi que les États-Unis<sup>16, 17</sup> ont entrepris des essais approfondis et qu'il existe donc des normes, des meilleures pratiques et des lignes directrices en la matière. Certes, pour l'instant, tous les pays membres de l'Équipe spéciale ne recueillent pas d'informations sur le genre au cours des recensements qu'ils effectuent, mais certains mènent des enquêtes ou reçoivent des informations de la part de groupes LGBT+, qui viennent alimenter les débats sur la manière de recueillir de telles données. Par exemple, depuis 2018, l'institut national de statistique italien (Istat) mène, en collaboration avec l'office italien de lutte contre la discrimination (UNAR), un projet sur la discrimination au travail à l'égard des personnes LGBT+ et sur les politiques de diversité mises en place dans les entreprises. Le projet repose sur une méthode mixte faisant appel à des approches à la fois qualitatives et quantitatives. Les informations sont recueillies auprès de différents groupes cibles de personnes LGBT+. Les trois enquêtes en ligne assistées par ordinateur menées dans le cadre du projet reposent sur le fait que les répondants se définissent comme LGBT+. Les résultats des deux premières enquêtes ont été publiés en 2022 et 2023. La troisième est en cours et porte sur les personnes trans et non binaires<sup>18, 19</sup>. Des questions portant sur des indicateurs de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de l'expression du genre et des caractéristiques sexuelles ont été examinées et mises à l'essai, puis les réponses obtenues ont été analysées<sup>20</sup>.

## VIII. Travaux futurs

14. L'Équipe spéciale a préparé des questions en vue de l'enquête en ligne de la CSE concernant les pratiques et les expériences en matière de recensement national lors du cycle de 2020 ; les réponses à ces questions permettront de formuler des recommandations pour le cycle de 2030. Les questions de l'enquête viendront appuyer les principaux objectifs de recherche de l'Équipe spéciale, à savoir préciser les notions et les définitions en lien avec le sexe, le genre et l'identité de genre, expliquer les raisons pour lesquelles le sexe constitue une caractéristique essentielle en sus de la collecte d'informations sur le genre, recueillir les expériences des pays dans lesquels il existe des options non binaires pour les réponses aux questions (formulation des questions, options de réponse, normes de classification) et recenser les éléments à prendre en compte avant d'apporter des modifications au recensement (par exemple, les politiques applicables, l'opinion publique, le contexte juridique, le contrôle de la diffusion et l'assurance de la qualité). Parmi les informations importantes à fournir par les pays, citons la provenance des données de recensement, à savoir si elles sont collectées par dénombrement ou si elles proviennent d'un registre de la population. Il est également important de savoir quel est le type d'informations collectées sur le sexe et/ou le genre :

<sup>11</sup> Participez à la consultation sur les normes de métadonnées statistiques sur la diversité de genre et la diversité sexuelle ([statcan.gc.ca](https://www.statcan.gc.ca)).

<sup>12</sup> Variables du genre et du sexe à la naissance ([statcan.gc.ca](https://www.statcan.gc.ca)).

<sup>13</sup> Comblent les lacunes : renseignements sur le genre dans le cadre du Recensement de 2021 ([statcan.gc.ca](https://www.statcan.gc.ca)).

<sup>14</sup> Statut de diversité de genre des couples : nouveaux renseignements dans le Recensement de 2021 ([statcan.gc.ca](https://www.statcan.gc.ca)).

<sup>15</sup> Sex and gender identity question development for Census 2021 - Office for National Statistics ([ons.gov.uk](https://ons.gov.uk)).

<sup>16</sup> Recommendations on the Best Practices for the Collection of Sexual Orientation and Gender Identity Data on Federal Statistical Surveys ([whitehouse.gov](https://www.whitehouse.gov)).

<sup>17</sup> [Measuring Sex Gender Identity and Sexual Orientation for the National Institutes of Health | National Academies](https://www.nationalinstitutesofhealth.gov).

<sup>18</sup> LABOUR DISCRIMINATION ([istat.it](https://www.istat.it)).

<sup>19</sup> <https://www.istat.it/it/files/2023/05/report-discriminazioni-15maggio.pdf>.

<sup>20</sup> *Gender Identity Representation in Data Collection: New Approaches from Italy*. Note de l'institut national de statistique italien (Istat). De Rosa, Eugenia, De Martino, Valeria, Scambia, Francesca. Présentée le 22 mai 2023 au Groupe d'experts des statistiques genrées de la CSE. Genève.

options de réponse binaires (masculin/féminin) ou non binaires, formulation exacte des questions, options de réponse disponibles et possibilité pour les répondants de soumettre des réponses ouvertes. Il importe de savoir si les pays disposent de normes statistiques ou de données harmonisées en la matière. Par ailleurs, des précisions quant à l'existence, dans la ou les langues nationales, de mots distincts pour désigner le sexe et le genre permettront de comprendre s'il existe des risques de confusion entre ces termes. Certains pays ont expliqué que la qualité des données démographiques collectées passait, entre autres, par la compréhension par le public des notions et des termes qui font l'objet de la mesure, en l'occurrence le sexe, le genre et l'identité de genre. Toutefois, même avec un public sensibilisé et des questions qui ont été perfectionnées, la réponse donnée à des questions sur le sexe, le genre et l'identité de genre peut se révéler vraiment personnelle et être motivée par toutes sortes de raisons. Enfin, des informations seront recueillies sur les méthodes utilisées pour la diffusion et l'assurance de la qualité dans le cas de petites populations, ainsi que sur les stratégies de publication des données. Les résultats de l'enquête devraient être rassemblés et les réponses évaluées entre la fin de 2023 et la fin de 2024. Les résultats seront consignés dans un rapport de l'Équipe spéciale et feront l'objet d'une nouvelle section dans les recommandations pour le cycle de 2030.

---